

Mais où va le Maire d'Aulnay-sous-Bois ?

Les élus du « **Rassemblement pour Aulnay** » viennent d'être informés de la décision de Bruno Beschizza de reporter une nouvelle fois le conseil municipal.

Déjà reporté du 27 juin au 11 juillet, il est à présent fixé au 18 juillet, date à laquelle de nombreux élus et Aulnaysiens auront pris la route des vacances.
Du jamais vu !

On peut donc légitimement s'interroger sur cette succession de renvois.

Retour en arrière : lors du conseil municipal du 4 avril, Bruno Beschizza présentait une délibération qui avait suscité une certaine émotion, à laquelle nous avons voté contre.

Après avoir déclassé du domaine scolaire républicain l'école Bougainville, le maire d'Aulnay la présentait en location, par bail emphytéotique d'une durée de 25 ans, à une association inconnue : « Education pour tous ».

Cette association, âgée de seulement quelques mois, servirait à une autre association, très bien connue « L'Espérance Musulmane de la Jeunesse française »(EMJF). (Cf article du Parisien du 6 avril dernier).

Que la ville d'Aulnay autorise la création d'une école confessionnelle musulmane au nom d'une égalité de traitement des cultes présents sur la commune, c'est la loi et nous la respectons.

Mais cette situation dépasse tout entendement : une association de substitution, de deux mois d'âge, sans projet éducatif et sans bilan, va occuper l'école Bougainville grâce à une délibération portée par le maire et sa majorité où il est annoncé qu'elle œuvre « à la formation, à la scolarité et à l'éducation des jeunes Aulnaysiens... » et participant « activement à la lutte contre l'échec scolaire... ». De qui se moque-t-on ?

Nous n'osons imaginer que de possibles liens de proximité électorale de B. Beschizza et de l'EMJF puissent expliquer une telle errance de l'Exécutif Municipal.

Nous n'osons imaginer non plus que le double report du conseil municipal puisse trouver une explication dans une volonté du maire à répondre en toute discrétion aux exigences impératives de l'EMJF.

Cette délibération, votée par Bruno BESCHIZZA et l'ensemble de sa majorité LR-UDI, comporte des zones d'ombre.

Nous refusons que la mairie brade une école publique, nous refusons de brader l'éducation à Aulnay-Sous-Bois.

Pourquoi Bruno Beschizza a-t-il décidé de louer une école publique, pour un bail de 25 ans, à cette association ? Dans quels buts ?

Seul lui peut répondre !

Les élus du Rassemblement Pour Aulnay
Benjamin Giami
Mohamed Ayyadi,
Leila Abdellaoui
Karine Fougeray